



UNION REGIONALE  
Nord-Pas de Calais



## Réaliser des économies sur votre poste « Achats »...

En adhérant à l'AMMA (Association pour la Mutualisation et la Maîtrise des Achats), l'Union Régionale des centres sociaux du Nord Pas-de-Calais (URCS 59.62) permet à l'ensemble des centres membres de l'une ou l'autre des Fédérations départementales, de bénéficier des mêmes services à titre gracieux\*.

**Cette offre est destinée à tous les centres sociaux fédérés : associatifs, municipaux, intercommunaux, CCAS...**

L'AMMA s'adresse aux acteurs du médico-social et de l'Economie Sociale et Solidaire afin **d'optimiser leurs achats et réaliser des économies.**

L'association propose à ses adhérents **un panel de fournisseurs triés sur le volet** selon des critères de prix performants, de qualité de service, de déontologie... L'AMMA n'est pas une centrale d'achats mais une centrale de fournisseurs ; à charge de chaque centre social de consulter la liste des fournisseurs proposés pour un même produit (ou service), et de passer commande auprès du fournisseur choisi. Ceux-ci sont référencés selon deux catégories : **alimentaire** (viande, œufs...) et **non alimentaire** (assurance, énergie, véhicule...).

Exemple de prix proposé :

**Ramette de papier A4 80 g - Prix JPG : 4.49€ HT, Prix AMMA 2.39 € HT,  
soit **46.78 % d'économie****

Un référent AMMA est à votre disposition pour vous aider dans le choix du fournisseur le plus adapté à votre demande ou pour réaliser, avec vous, une étude comparative (exemple : pour un contrat d'assurance).

Intéressé par cette proposition ? N'hésitez pas à vous faire connaître en retournant le coupon ci-dessous. L'Union Régionale des centres sociaux peut organiser des réunions d'information en présence d'un représentant de l'AMMA.

L'AMMA est active sur le « Grand Nord », l'APEF (Association Pour les Economies de Fonctionnement) intervient dans le sud. L'AMMA et l'APEF sont adhérentes au réseau apogees.

→ Pour en savoir plus : <http://www.apef-asso.org/site/apef>

*\*L'adhésion des centres sociaux de la région à l'AMMA se fait à titre gracieux la première année. Seul le bulletin d'adhésion sera demandé afin de générer un « code adhérent » indispensable pour toute commande. Au terme de la première année, un rappel de cotisation à l'AMMA d'un montant de 100€ sera demandé si la commande globale d'achats du centre social est supérieure à 2 000€.*





CENTRE SOCIAL.....

ADRESSE.....

.....

NOM.....

PRENOM.....

FONCTION.....

MAIL.....

TELEPHONE.....

Est intéressé(e) par la mise en place d'une rencontre avec un représentant de l'AMMA

Bulletin à renvoyer **avant le 10 septembre** à :

**Christine KOHUT**

Déléguée en charge de la santé et de la communication

Union régionale des centres sociaux Nord Pas-de-Calais

Mail : [kohutchristine@aol.com](mailto:kohutchristine@aol.com)

Tel : 03 20 79 98 79

